

ASSOCIATION

“Savoie Sauvegarde” se dote d’un fonds de soutien à hauteur de 70 000 €

Jeudi dernier, dans les locaux de Radiance à Chambéry s’est tenue l’assemblée générale de “Savoie Sauvegarde”. Une association, portée sur les fonds baptismaux par Philippe Piot en 2007 et présidée par Jean-Pierre Hugueniot. Un président, qui, après avoir regretté la démission des partenaires historiques de Savoie Sauvegarde (Medef, CCI, Syndicats du BTP et des transporteurs routiers) au motif d’oubli des fondements de l’association et création d’un fonds de soutien, est revenu sur les missions de l’association. «Par le biais de notre comité d’entraide, cellule d’écoute et d’information, nous souhaitons venir en aide aux entreprises en difficultés. En agissant tout d’abord en matière de détection et de prévention, avant de nous positionner en tant qu’acteur pour améliorer les liens avec le tribunal de commerce et les partenaires de l’association ou pour aider au rebond les dirigeants



L’association “Savoie Sauvegarde” est composée de Régis Merlin (trésorier), Jean-Pierre Hugueniot (président) et Marie Laurent-Lauzon (membre fondateur du comité d’entraide).

ayant connu une liquidation judiciaire. Pour ce faire nous nous sommes dotés cette année d’un nouvel outil sous la forme d’un prêt d’honneur sans intérêt, ni garantie d’un montant de 2 000 à 5 000 €»

En 2012, “Savoie Sauvegarde” a été saisie 115 fois pour des rendez-vous concernant 60 entreprises employant plus de 700 salariés. Les interventions menées ont permis de sauver 150

emplois. Soulignant que les rencontres avec le comité d’entraide sont gratuites et confidentielles, Jean Pierre Hugueniot a renouvelé son appel en direction des dirigeants en difficultés pour les inciter à prendre contact avec l’association. □

POUR EN SAVOIR PLUS
Numéro vert : 0 800 800 130. Internet : www.savoiesauvegarde.fr